

# Château de Neuchâtel

Assainissement et transformation des salles des Juges, Avocats et Témoins



## Maître de l'ouvrage

République et canton de Neuchâtel  
Département des finances et de la santé (DFS)  
Service des bâtiments (SBAT)  
Par Alain Widmer, Chef du domaine Entretien

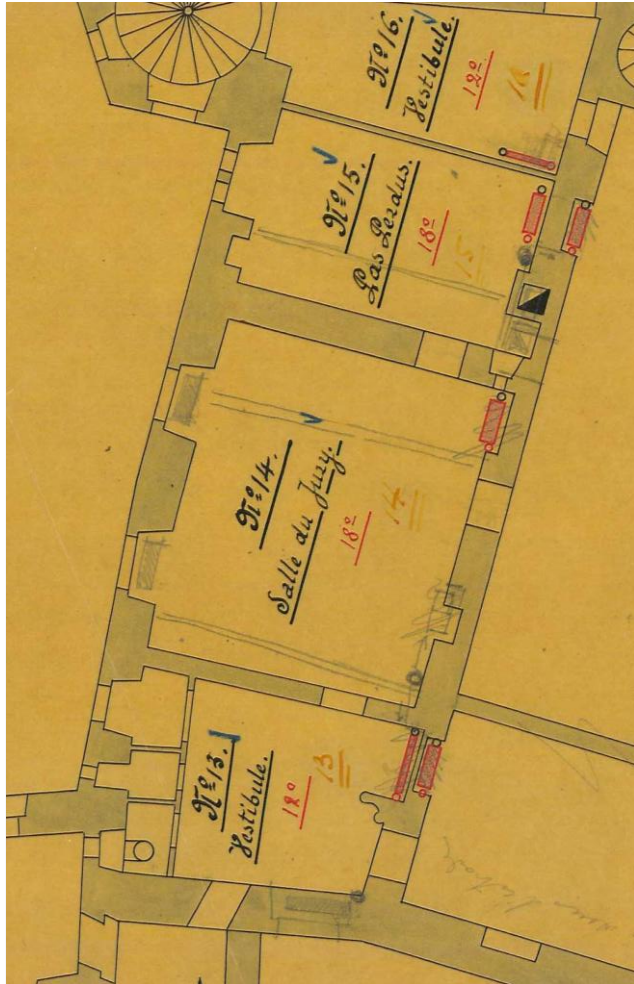
## Architecte

Par le service des bâtiments de l'Etat, Neuchâtel

## Réalisation

Par le service des bâtiments de l'Etat, Neuchâtel

## Avant 1908

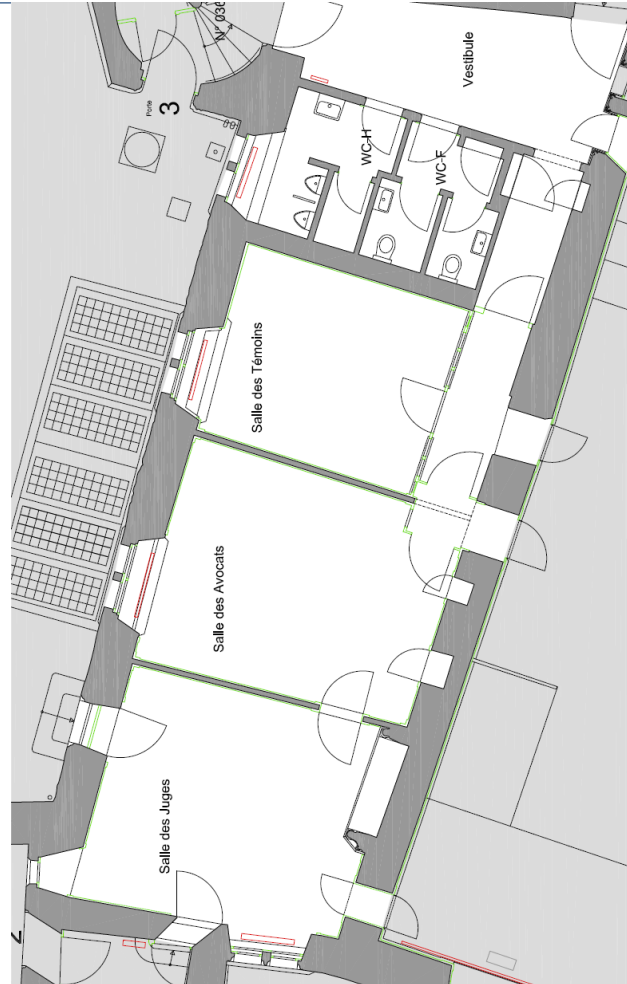


### Historique des salles annexes du tribunal – travaux du début du XX<sup>e</sup> siècle:

1906: projet de réaménagement des locaux.

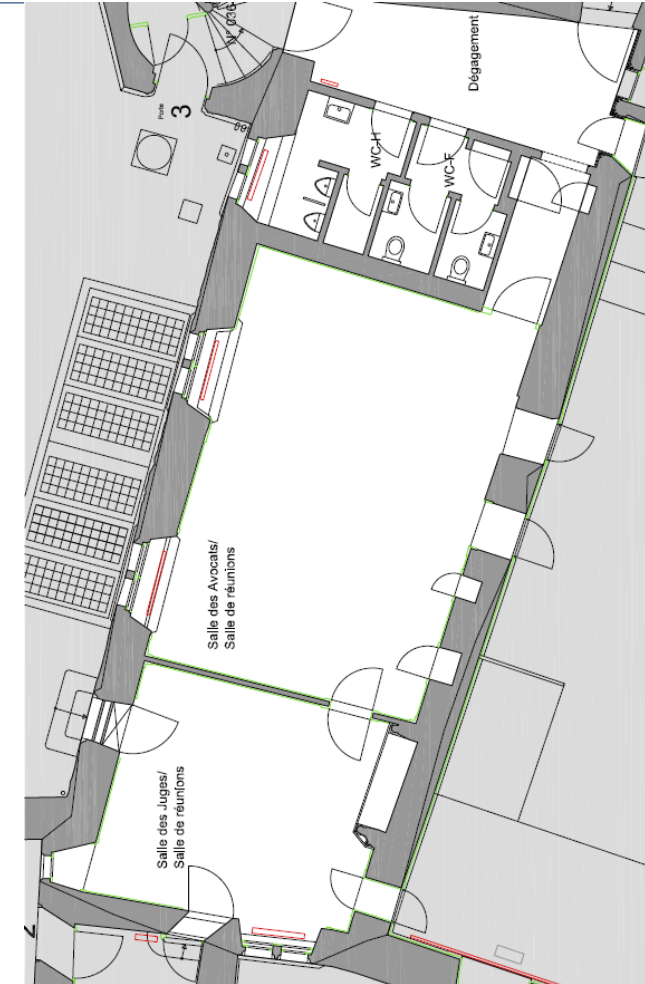
« Au rez-de-chaussée, la transformation complète des locaux au Nord de la salle des audiences, la disposition actuelle est en effet des plus incommode. Il n'existe qu'une seule salle pour la Cour et le Jury, ce qui n'assure pas du tout le secret des délibérations. Les témoins et les prévenus sont introduits dans la salle des audiences par la même porte que le public, fait qui présente de graves inconvénients. La disposition nouvelle prévoit deux salles particulières pour la Cour et le Jury. Ces salles auront chacune un accès

## 1908 à 2013



direct depuis l'extérieur et depuis la salle des audiences. Elles n'auront aucune communication entre elles. Ces locaux pourront en temps ordinaire être utilisés comme salles de commissions. Un local distinct est réservé pour les témoins et les prévenus. Leur entrée dans la salle des audiences se fera par une porte spéciale donnant sur le couloir de dégagement, interdit au public. Celui-ci aura à son usage des locaux de toilette ouverts sur le vestibule. D'autres lieux tout à fait indépendants seront établis pour le Tribunal. La nouvelle disposition sera croyons-nous appréciée de chacun et pourra se réaliser relativement sans grands frais. La seule modification quelque peu importante réside dans le nouvel agencement de la façade qui sera beaucoup plus rationnelle. »

## 2013



1907 – 1908: exécution des travaux et subdivision des volumes anciens.

- transformation de l'ancien bureau du juge d'instruction en salle du Jury
- la partie Ouest devient la salle des Avocats
- la partie Est devient la salle des Témoins
- les bureaux des juges et du greffe passent au 2<sup>ème</sup> étage

Source: Office du patrimoine et de l'archéologie - Section Conservation du patrimoine



## Avant travaux



### Assainissement / transformation des salles annexes du tribunal – travaux 2012 - 2013:

La salle dite « des Juges » attenante à la salle des États, est utilisée régulièrement par le Tribunal cantonal. Elle sert de salle de délibération pour les juges et jurés lors des audiences de la Cour d'assises. Elle servira également de salle de délibération pour les juges lors des audiences du Tribunal économique. Elle est aussi l'antichambre pour les juges lors des audiences publiques des Cours civiles. Elle est enfin utilisée régulièrement lors de sessions organisées par la Commission d'examens du barreau, sans parler des autres utilisations (salle de réunions ).

Outre le rafraîchissement « à l'ancienne » général des salles, les travaux majeurs ont consisté à:

- supprimer la cloison qui séparait les salles de Avocats et des Témoins.
- récupérer les soubassements et les replacer contre le mur de la salle des États afin de conserver une uniformité.
- remplacer toute l'installation électrique désuète (courant fort et faible) et intégration de prises dans les tables.
- Installation d'un système multimédia (téléviseur et haut-parleurs).
- Pose d'un nouveau parquet



En travaux





# Travaux terminés



Salle des Avocats



Salle des Avocats  
Salle des Juges



1. Plan de situation



### Caractéristiques:

Conception :	<b>2012</b>
Réalisation :	<b>2012 - 2013</b>
Surface du terrain :	---
Surface nette de planchers :	<b>79.00 m<sup>2</sup></b>
Emprise au rez :	---
Volume SIA :	<b>340 m<sup>3</sup></b>
Coût total :	<b>148'000.-</b>
Coût au m <sup>3</sup> SIA (CFC 2) :	<b>435.-/m<sup>3</sup></b>
Nombre de niveaux :	1
Nombre de niveaux souterrains :	---
Nombre d'appartements :	---

### Entreprises adjudicataires principales:

Maçonnerie :	R. MANTUANO, Peseux
Electricité :	QUIRICI FRERES SA, Boudry
Menuiserie :	FAZIO BOIS, La Tène
Peinture :	A. BUTHEY, Neuchâtel
Revêtements de sol :	MASSEREY SA, Neuchâtel
Mobilier :	ORMA SA, Neuchâtel
Multimédia :	BULA SA, Neuchâtel